

ADMINISTRATION COMMUNALE 2

INFORMATIONS COMMUNALES

Billet de la municipalité 3-11

Les nouvelles du conseil communal 12-13

CAUSE TOUJOURS 14-28

SOCIÉTÉS LOCALES 29-34

INFOS/PETITES ANNONCES 35

ÉTAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL 36

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



C'EST LE PRINTEMPS





MUNICIPALITE

René Pernet

Syndic

tél. 079 415 81 35

mail. rene.pernet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Bernard Joss

Vice-syndic

tél. 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Krieg

David Gavillet

Conseiller municipal

tél. 079 621 12 01

mail. david.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléante : Mathilde Goumaz

Mathilde Goumaz

Conseillère municipale

tél. 076 339 29 79

mail. mathilde.goumaz@jorat-menthue.ch

Suppléant : René Pernet

Bernard Krieg

Conseiller municipal

tél. 079 672 59 23

mail. bernard.krieg@jorat-menthue.ch

Suppléant : David Gavillet

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Bütiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Roland Schmutz, Employé communal

Pascal Bedoy, Employé communal

Administration générale – Relations extérieures

Finances

Personnel administratif et tech.

Voirie

Aménagement du territoire (urbanisme)

Domaines - Terrains

Forêts – Chemins Forestiers

Parc et promenades

Service du feu

Bâtiments – Refuges

Elairage public

ASIRE - EFAJE

Déchets

Police - PCi

Police des constructions

Eglise - Cimetières

Social

Culture et développement (sociétés locales, manifestations)

Eau

Epuration

SI (gaz, électricité, téléphone)

Energie

Routes - Transport

PRESIDENT DU CONSEIL

Christophe Korber

Rte Derrey la Vela 11

1058 Villars-Tiercelin

Tél : 079 787 33 12

conseil@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard

Assistée par Chantal Lanz

Contrôle des habitants : Céline Grognez

Horaires d'ouverture au public

Lundi 16h-18h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h Ou sur rendez-vous

Boursière communale : Clémence Grognez

Assistée par Céline Grognez

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous



Chères et Chers habitants de notre commune ou lecteur d'ici et d'ailleurs

Il va y avoir du sport ! voici comment nous pourrions débiter cet édito comme nous pourrions débiter cette nouvelle année 2024 marquée dès le mois de janvier par la présentation de la feuille de route cantonale sur l'avenir en terme d'activités sportives.

Si notre commune n'a pas édité de document analogue, nous pouvons et voulons relever l'importance de cette démarche. Nous nous réjouissons à plusieurs titres de la multitude d'activités proposées dans notre commune. Au risque d'en oublier quelques-unes, il me vient à l'esprit les sociétés locales qui participent grandement par des sports divers et variés. Que ce soit le FC Villars-Tiercelin, les Loups du Jorat, les Jeunesses, La Sittelle ainsi que de nombreuses sociétés ayant leur siège dans d'autres communes mais que nous soutenons. En effet, des enfants domiciliés dans nos villages peuvent profiter de ces activités.

Un autre concept sportif est notre participation pour la deuxième année à « Suisse.bouge » qui se déroulera durant tout le mois de mai. Pendant cette période, chaque personne peut s'inscrire sur le site ([Duel intercommunal Coop](#)) et inscrire toutes les minutes d'activités sportives, de la marche à l'escalade en passant par le tir à l'arc et la danse. Nous espérons que les activités proposées dans notre commune ou individuelles pourront susciter de l'intérêt et que nous puissions être cité en exemple dans cette démarche. A relever que pendant ce mois et plus précisément les 25 et 26 mai sera organisé la deuxième édition de la course Run2aid. Une course, un parcours ou chacun peut participer en marchant ou en courant et effectuer le nombre de tours selon ses désirs et ses capacités. La Municipalité s'engage non seulement par le soutien financier de cette manifestation sportivo-caritative mais sera également présente pour effectuer un nombre de boucles qui pourrait être supérieur au décompte de 2023 !

Pour la Municipalité, le sport c'est un peu notre quotidien, plutôt marathonien que sprinter, les dossiers qui nous occupent ne nous permettent pas de grands arrêts, ils nous rappellent également que tout projet nécessite un long travail préparatoire tel un entraînement hebdomadaire rigoureux.

Des dossiers comme celui de la déchetterie, de la garderie et bien évidemment du PACom ne nous ont pas laissé beaucoup de répit. Tel le sportif, nous sentons pointer, en tous les cas pour le dernier sujet mentionné, la ligne d'arrivée. Il s'agit maintenant de ne pas baisser la cadence, ne pas oublier de s'alimenter et d'alimenter toutes les discussions et interrogations qui surgissent. Et peut-être comme au rugby, il sera bientôt le moment de transformer l'essai !

A l'heure où tout le monde parle et s'inquiète à différents niveaux du climat, permettez ces quelques réflexions inspirées suite à la visite du musée cantonal de beaux-arts à Lausanne.

Avec l'urbanisation, le développement des transports et de l'industrie, les hommes ont modifié les conditions sur terre. Ils sont intervenus à grande échelle sur la forme de notre planète en défrichant les forêts, en détournant les rivières ou creusant des mines et des tunnels. Pendant longtemps, ces interventions ont été limitées, avant de s'amplifier au cours des siècles derniers avec des conséquences de plus en plus inquiétantes. Elles sont visibles sous différentes formes. L'extraction d'énergie fossile, de métaux précieux ou de matériaux rares dévastent des pans entiers de territoire. En Europe des forêts et des villages sont victimes de l'extraction continue du charbon. L'urbanisation croissante et le développement des infrastructures de communication continuent à imperméabiliser le sol. Les pluies diluviennes, les ouragans, les sécheresses, les feux géants et autres phénomènes météorologiques extrêmes pointent du doigt les limites de la résilience planétaire. Mais les conséquences ne se manifestent pas toujours par des catastrophes naturelles évidentes et peuvent aussi prendre la forme d'une violence lente, d'une destruction différée en partie dans le temps et l'espace. Une violence d'usure dont les conséquences n'apparaissent que bien plus tard

« Jusqu'où pouvons-nous aller pour transformer notre planète au profit de notre propre confort ? » à méditer.

Biens Chers, il est l'heure de planifier vos rendez-vous, vos visites chez des amis ou la famille et de réussir dans cet équilibre de vie trépidante de « caser » quelques moments pour votre activité sportive qui vous fait du bien. Que cette année puisse se poursuivre dans la joie, le partage, toujours accompagné de la santé avec les sens à l'affût en permanence pour bichonner notre planète bleue.

René Pernet



Informations importantes sur le Radon pour les nouveaux bâtiments ou les rénovations

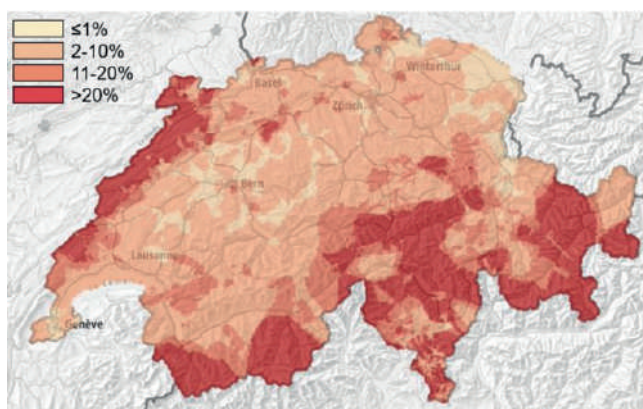
Une menace, moins connue que les dangers évidents liés au tabagisme, mais tout aussi graves pour les personnes concernées, pèse sur la santé des habitants des communes vaudoises : **LE RADON**. Ce gaz naturel radioactif, provenant de la désintégration de l'uranium dans le sol, peut s'infiltrer à travers les fissures et les défauts d'étanchéité des bâtiments, polluant ainsi l'air intérieur. En Suisse, il est malheureusement responsable de 200 à 300 décès par cancer du poumon chaque année.



La révision de l'Ordonnance sur la radioprotection (ORaP) confère aux autorités compétentes en matière de délivrance de permis de construire une responsabilité accrue. Elles sont désormais chargées de **sensibiliser les propriétaires et maîtres d'ouvrage aux exigences légales de protection contre le Radon lors de la procédure du permis de construire**. Cette obligation vise à garantir la mise en place de mesures constructives préventives dans les bâtiments neufs et transformés, afin de préserver la santé des concitoyens.

Un niveau de référence de 300 becquerels par mètre cube (Bq/m³) s'applique aux pièces où **les gens séjournent au moins quinze heures par semaine**.

La responsabilité incombe au propriétaire du bâtiment ou au maître d'ouvrage (dans le cas d'une nouvelle construction) de s'assurer que des mesures de construction préventive sont prises pour maintenir la concentration de Radon en dessous du niveau de référence.

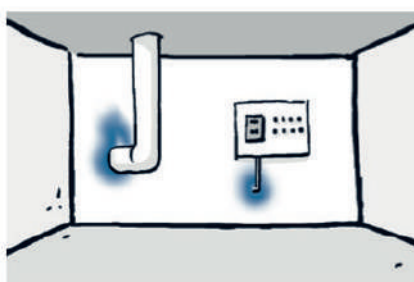


Source: Office fédéral de la santé publique. 2018

Notre région se situe dans une zone où le taux de dépassement du **niveau de référence de Radon varie entre 2% et 10%**, selon la carte interactive du Radon www.carte-radon.ch (couleur saumon). Il est donc crucial de prendre des **mesures de prévention** en évaluant le risque lié au Radon en fonction des caractéristiques de construction et d'utilisation du bâtiment. Des mesures préventives, telles que des ajustements d'étanchéité et des contrôles des flux d'air, sont recommandées pour protéger la santé des habitants.



Fissures et jointures des murs et des planchers



Ouvertures pour le passage des câbles et des conduites



Caves naturelles



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Pour déterminer si votre bâtiment nécessite des mesures de protection contre le Radon, nous vous encourageons à remplir le formulaire d'auto-évaluation radon disponible sous forme de la **Fiche d'information sur le radon pour les bâtiments neufs ou transformés** que vous trouverez sur le site de la commune. Ce formulaire permet de déterminer la probabilité de dépassement du niveau de référence de Radon pour votre bâtiment en tenant compte de divers facteurs tels que la présence de locaux en contact avec le terrain, l'existence d'une cave naturelle, ou encore l'année de construction du bâtiment.

N'hésitez pas à utiliser cet outil pour évaluer le risque lié au Radon dans votre bâtiment et à prendre les mesures de protection nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de ses occupants.

Pour plus d'informations et de recommandations techniques, vous pouvez lire la brochure 'Radon, informations sur un thème «rayonnant» d'où sont tirées les images de l'article ou visiter le site internet de l'Office fédéral de la santé publique : www.ch-radon.ch

Probabilité de dépassement du niveau de référence (à définir sous : www.carte-radon.ch)	≤ 1 %	2-10 %	11-20 %	> 20 %
	☐	☐	☐	☐
Y a-t-il au moins un local en contact avec le terrain et dans lequel des personnes séjournent plus de 15 heures par semaine ?	↓	Oui / Non	Oui / Non	↓
Le bâtiment comporte-t-il une cave naturelle ou d'autres endroits manifestement non étanches par rapport au terrain ?				
Le bâtiment a-t-il été érigé avant 1980 ?				
L'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment par rapport à l'air extérieur a-t-elle été renforcée lors de travaux de rénovation (surtout remplacement de fenêtres) ?				
		Nombre Oui	Nombre Oui + 1	
Priorité	0			5

Recommandations en fonction du niveau de priorité estimé :

Priorité	Cocher	Recommandation
4 et 5	☐	Une mesure du radon est vivement recommandée
2 et 3	☐	Une mesure du radon est recommandée
0 et 1	☐	Une mesure du radon est envisageable

Extrait de la fiche d'information sur le radon pour les bâtiments neufs ou transformés

Mathilde Goumaz



Taille des haies

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Un guide détaillé est à disposition sur le site internet de la commune sous l'onglet « règlement ».



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

La Municipalité poursuit en ce début d'année 2024 les démarches et les travaux pour la mise en œuvre d'une nouvelle zone 30 à Villars-Tiercelin (chemin de la Laiterie et chemin du Creux à la Reine).

Cette zone viendra s'ajouter à celle, existante, du village de Sottens et il y aura lieu d'observer ensuite les comportements des usagers pour déterminer la planification future en lien avec ces différentes zones.

Diverses précisions en lien avec la zone 30 :

Une infrastructure routière est en premier lieu un support aux activités économiques du pays. Il y a lieu de faire cohabiter tous les utilisateurs de ces infrastructures pour assurer sécurité et efficacité.

Les zones 30 délimitent un périmètre urbain dans lequel la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h et dont les aménagements sont tels qu'ils favorisent la cohabitation pacifique entre tous les modes de déplacement.

Les zones 30 sont délimitées dans le territoire sous forme d'un périmètre qui entoure un réseau de voirie. Le franchissement de ce périmètre constitue une porte d'entrée ou de sortie dans la zone 30, marquée par une signalisation à cet effet.

Le bureau de prévention des accidents (BPA) et le Touring Club Suisse (TCS) rappellent différentes règles de comportement dans les zones 30, dont voici un extrait ci-dessous :

A, Dans les quartiers :

-**Les conducteurs** doivent **rouler** particulièrement **prudemment**, et ils **sont prioritaires sur les piétons**. Ils doivent s'attendre à la présence de **piétons pouvant traverser la chaussée** à tout moment et où ils le souhaitent.

-Il n'y a en général pas de passages piétons dans les zones 30, et le piéton veillera à choisir les endroits avec la **meilleure visibilité** pour une **traversée** en toute **sécurité**.

-La **priorité de droite** est de rigueur aux **carrefours**, en absence d'une autre signalisation.

B, Sur le réseau de base :

-Aux carrefours et aux débouchés, le trafic sur le réseau de base reste prioritaire.

-Les piétons sont tenus d'emprunter les passages piétons.

De manière générale et selon le BPA, les zones 30 dans les quartiers ainsi que sur le réseau de base contribuent à des routes plus sûres, avec l'adoption de vitesses plus faibles par les conducteurs. Le remplacement de la limite générale de vitesse de 50 km/h par une zone 30 entraîne un recul du nombre d'accidents.



Quelques communications plus générales :

Une campagne de relevé d'état de la surface de roulement asphaltée de nos infrastructures routières est prévue ce printemps 2024 par l'entreprise Infralab SA de Servion. (Un véhicule équipé va parcourir nos routes à cet effet, mais ceci ne devrait pas engendrer de perturbations à ce niveau). Ladite campagne devra permettre d'élaborer une vision à long terme de ces entretiens, avec une planification financière associée.

Une campagne d'audit de différents bâtiments identifiés comme étant les plus énergivores par la Commission Energie et la Municipalité est également prévue en ce début d'année 2024. Ceci pour proposer ensuite une vision et des priorités des assainissements éventuels à entreprendre.

Bonne suite de lecture à vous

Bernard Krieg



Choisir la voie de l'apprentissage dans le Gros-de-Vaud

La question de l'orientation pour nos jeunes reste toujours un sujet d'actualité. Trouver un apprentissage ou un.e apprenti.e. peut relever du parcours du combattant pour qui cherche la perle rare, et ce, aussi bien du côté des futurs apprentis que des entreprises.

Les établissements secondaires, la Région Gros-de-Vaud, les entreprises et le Canton se mobilisent pour accompagner à la fois les adolescents mais également les PME. Aux initiatives qui sont mises en place dans le cadre des programmes d'Approche du Monde Professionnel (AMP) s'ajoutent différents projets dont le but est la mise en relation avec les entreprises régionales et les élèves.

Les établissements secondaires d'Echallens – Trois-Sapins et Bercher – Plateau du Jorat ont par exemple mis en place le projet LIFT ([Accueil](#) | [Jugendprojekt LIFT](#) | [Projet LIFT](#) | [Progetto LIFT](#) (jugendprojekt-lift.ch) ou des événements visant à mettre en relation entreprises et jeunes de la région, comme la semaine spéciale des Trois-Sapins ou le Forum des Métiers de Bercher qui proposent des présentations d'écoles professionnelles, des ateliers de découverte de métiers, des visites d'entreprises de la région ou des interventions de professionnels venant partager leur parcours et leur expérience professionnelle, etc.).

« Tous ces projets ont pour but d'aider nos élèves à choisir leur voie, de les ouvrir à de nouvelles possibilités de carrière et à les mettre en relation avec des professionnels de la région. Ces projets existent depuis des années et sont en ligne avec la stratégie de revalorisation de l'apprentissage mise en place par Monsieur Borloz. » Rachel Marguerat, référente AMP aux Trois-Sapins.

Les établissements secondaires de Bercher et d'Echallens ont également initié d'autres chantiers visant à renforcer la collaboration école-entreprises. C'est dans ce cadre qu'un partenariat avec l'Association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) a été lancé. La Commission économie a à cœur de partager son réseau et faciliter les relations avec les PME qui peinent à recruter des jeunes.

Par ailleurs, des initiatives comme l'invitation de la filière bois qui était l'invitée d'honneur du Comptoir en 2022 pour une visite et présentation dédiée aux élèves des Trois-Sapins ou la mise en place d'une signalétique pour indiquer les entreprises formatrices lors du Comptoir de 2023 sont des éléments importants pour favoriser les échanges entre élèves et entreprises.

Enfin, une fois l'apprentissage trouvé, là aussi, des appuis existent. Ainsi, l'ARGdV participe à AppApp, mesure de soutien scolaire dans le canton de Vaud et propose aux jeunes habitant ou travaillant dans la Région, des soutiens scolaires pour apprentis en difficulté aux cours professionnels.

Les partenariats se poursuivent dans cette dynamique de faire se rencontrer les deux mondes. Ainsi, lors du prochain Comptoir Régional, un effort supplémentaire sera porté sur la jeunesse et prendra la forme d'un forum des jeunes.

Association Région Gros-de-Vaud, Place de L'Hôtel de Ville 3, 1040 Echallens / grosdvaud.ch / region@grosdvaud.ch / formation-apprentis.ch/appapp



Photo du tournage
Témoignages
d'ados sur
l'apprentissage
lors du Forum
Union23



Avis de recherche

Dès la prochaine édition, nous sommes à la recherche d'une personne pour la mise en page du journal communal l'Echo de Jorat-Menthue.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. Stéphane Sauvageat au 021 903 40 32 ou par courriel à sisauvageat@bluewin.ch

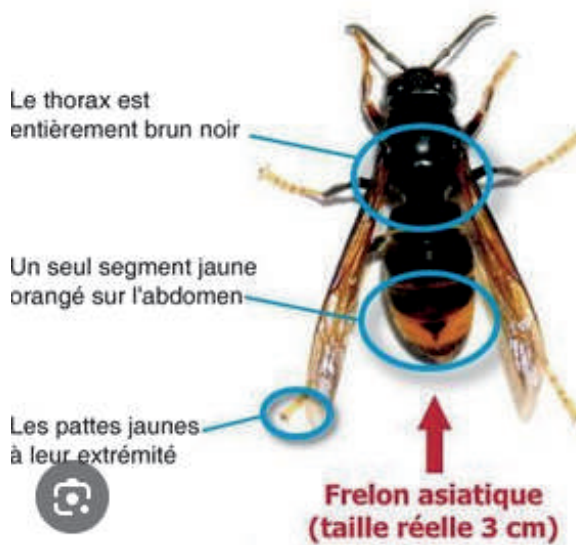
En cas d'intérêt, veuillez-vous adresser directement au greffe municipal au 021 905 51 15 ou par courriel à greffe@jorat-menthue.ch.

La Municipalité

Le frelon asiatique

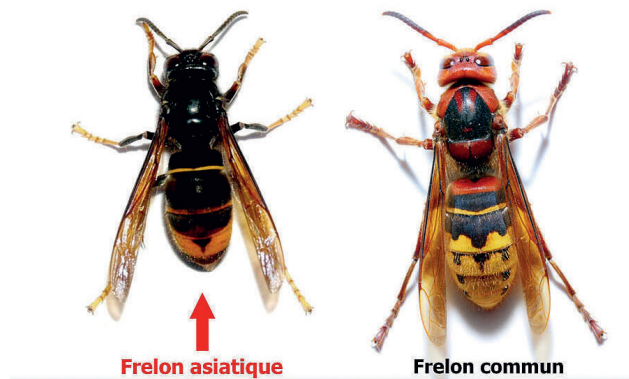
Il est là !...

De nombreuses parutions, émissions ou reportages télévisés font mention de l'arrivée en Europe et, plus particulièrement dans notre pays, dans notre canton, de la « *vespa velutina nigrithorax* » ou **frelon asiatique**. C'est une certitude désormais, nous verrons ce ravageur des ruchers en Jorat ce printemps déjà. Nous connaissons le frelon commun que les abeilles n'aiment pas non plus mais qui cause des dégâts modérés comparés à ceux du varroa, accarien indésirable, qui infeste depuis le début des années 1980 nos colonies, affaiblissant les abeilles, leur transmettant virus, bactéries ou champignons qui finissent par les décimer.

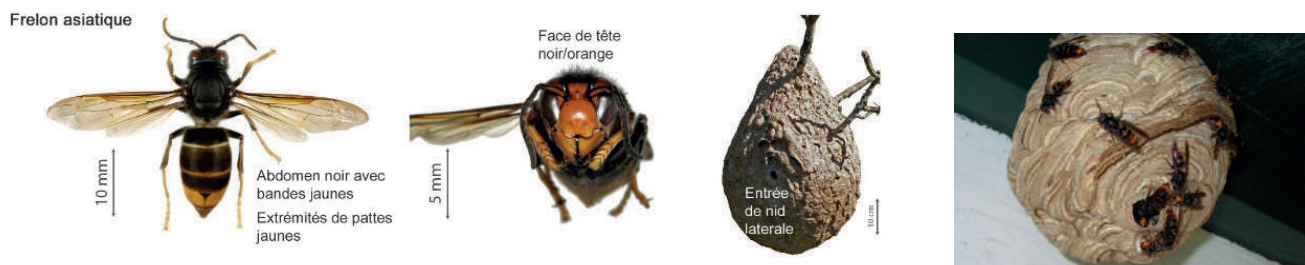


Le frelon asiatique, qui a déjà ravagé nombre de colonies outre-Jura, s'attaque non seulement aux abeilles domestiques mais aussi à d'autres insectes, comme les bourdons par exemple.

Quel est cet ennemi à combattre en anticipation dès ce printemps ? Il semble que l'ensemble de la population de frelons asiatiques, qui compte aujourd'hui potentiellement plusieurs millions d'individus, soient les descendants d'une seule reine accouplée, arrivée de Chine il y a environ une vingtaine d'années. Ainsi, l'expansion de la population des frelons pourrait continuer même lorsque la diversité génétique d'origine est extrêmement faible.



Le *frelon asiatique* construit un volumineux nid de fibres de bois mâchées formant un papier grossier. Le nid primaire du frelon asiatique est généralement construit dans un endroit abrité (ruche vide, cabanon, trou de mur, bord de toit, roncier...). Les nids qui ont été repérés dans le Canton étaient souvent situés dans des arbres, parfois difficilement accessibles comme dans la Grande Carrière par exemple.



Il ne faut pas écraser les frelons asiatiques que vous pourriez voir car les insectes arrivent à communiquer entre eux en émettant des signaux, notamment en cas de danger pour alerter la colonie, et attaquer en masse.

Le frelon asiatique se poste en vol stationnaire, comme un hélicoptère, devant la ruche et décapite les abeilles qui sortent pour butiner. Les ouvrières du frelon peuvent alors pénétrer dans la ruche pour prélever le couvain. La prédation exercée par le *frelon asiatique* se limite alors aux abeilles adultes, mais sa présence insistante, parfois en grand nombre (15 à 20), devant les ruches stresse les abeilles, réduisant leurs sorties, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen à un moment où les abeilles élèvent leurs dernières ouvrières de l'année et font leur réserve pour passer l'hiver. Cela sonne le glas de la ruche !

Le frelon asiatique est actif entre mars et novembre. Il est donc important de localiser les nids primaires **au printemps** afin de les détruire – ce qui est une tâche réservée aux spécialistes et nous en avons heureusement en Jorat !



Si vous observez un insecte volant d'au moins 1,7cm de long avec un thorax jaune noirâtre et des pattes jaunes (cf photos), annoncez-le sur le site : www.frelonasiatique.ch

Vous pouvez joindre éventuellement une photo de l'insecte. Une task force a été constituée pour rechercher et éliminer les nids. Vous pouvez aussi appeler notre référent local : **Ernest Jossi 079 655 97 89** ou lui laisser un courriel à jernest983@gmail.com

Pour en apprendre plus sur le frelon asiatique, vous pouvez aussi visionner l'intervention de notre voisin et grand entomologiste « **Daniel Cherix** » dans le TJ du 27 juin 2023 ou naviguer sur internet, de nombreux sites ou émissions lui étant consacrés.

Marc Ducret

Les postes mobiles de la Gendarmerie vaudoise à votre porte



La création de ce concept de proximité date de 2015. Il a été motivé par la volonté de créer un rapport privilégié avec les citoyens. Des contacts au cours desquels les habitants peuvent faire part des problèmes qu'ils rencontrent auprès d'un personnel à l'écoute et expérimenté.

Deux bus de proximité sont actuellement en service. Ils sont équipés comme un poste de Gendarmerie, avec informatique embarquée, radio, téléphone et matériel de première intervention.

Un binôme de gendarmes assure ce service de contact et de prévention. Le but est de renforcer le sentiment de sécurité dans les localités visitées, via une visibilité régulière de 2h30 au minimum.

Une fois installé à un endroit stratégique de la commune, l'équipage se répartit les tâches. Pendant qu'un gendarme reste au bus pour l'accueil des habitants, le second, patrouille dans la commune, à vélo ou à pied.

L'itinéraire de cette patrouille sera orienté par la lecture du journal des événements police ainsi que par les informations récoltées auprès de l'administration communale et du poste de Gendarmerie d'Echallens, qui est responsable de la commune de Jorat-Menthue.

Voici quelques missions des postes mobiles :

- Visibilité
- Patrouille pédestre et cycliste
- Contact avec la population et les administrations locales
- Faire remonter aux partenaires internes et externes toute requête ou information recueillie
- Conseils en matière de prévention (circulation, judiciaire, etc)
- Enregistrer des plaintes pénales
- Remplir divers formulaires (perte plaques/documents officiels)
- Récupération/dépôt d'armes

Mais ce n'est pas tout. En cours de patrouille, les gendarmes ouvrent l'œil et font de la prévention active. Il s'agit de recommandations en direct ou par le biais d'un fichet, lors de la constatation d'une pratique à risque (par exemple un garage laissé ouvert avec des cycles de valeur non cadenassés à l'intérieur).

A cela s'ajoute des visites aux personnes ayant été récemment cambriolées. Ces rencontres appelées contre-visites ont toujours pour but de rassurer, écouter et conseiller les victimes. « Elles sont parfois très touchantes » conclut le sergent-major Tauxe, chef des postes mobiles.

A Jorat-Menthue, les présences se font 3 fois l'an, conformément au vœu de la municipalité.



N'hésitez donc pas à leur rendre visite lors de leurs deux prochains passages en 2024 :

- Mardi 11 juin, le matin = Villars-Tiercelin
- Jeudi 10 octobre, l'après-midi = Sottens.



Plan d'affectation (PA) de l'Emetteur

Notre projet de nouvelle déchetterie intercommunale avance à petits pas. La zone d'utilité publique de l'Emetteur a passé l'examen préalable auprès du Canton. Il y a quelques modifications à apporter à la suite des exigences des services de l'Etat, mais ça va dans le bon sens. Le dossier du PA de l'Emetteur sera tout prochainement soumis à l'enquête publique. Ensuite le Conseil communal devra statuer sur ce dossier. Lorsque ces étapes seront franchies et la zone légalisée, nous pourrons déposer à l'enquête publique le dossier de la déchetterie, puis la construire.

Depuis de nombreuses années, les habitants de Villars-Tiercelin se rendent à la déchetterie de Poliez-Pittet pour déposer leurs déchets. Cet arrangement prendra fin. En effet, une fois construite, la nouvelle infrastructure récoltera les déchets valorisables de tous les habitants de la commune ainsi que ceux de la commune d'Hermenches (répartition des coûts par habitant).

Le dépôt de la DGMR sera construit par le Canton qui prépare actuellement le financement groupé pour onze centres régionaux dans le canton à présenter devant le Grand Conseil.

Aujourd'hui, le projet de salle intercommunale n'est pas une priorité, mais cette zone sera déjà légalisée pour un futur projet.

Ci-dessous : la zone d'utilité publique (en violet sur le plan) comme elle sera mise à l'enquête à la suite du retour de l'examen préalable auprès du Canton. Pour rappel, elle regroupe quatre zones :

- A : Pôle culturel et administratif (existant)
- B : Déchetterie
- C : Dépôt de la DGMR
- D : Site réservé pour une éventuelle salle intercommunale

David Gavillet



 Périmètre du PA de l'Emetteur

ZONES D'AFFECTATION

Zone affectée à des besoins publics 15 LAT

 Pôle culturel et administratif

 Déchetterie communale

 Voirie, dépôt DGMR

 Salle intercommunale

 Zone de desserte 15 LAT

 Zone agricole protégée 16 LAT

CONTENUS SUPERPOSÉS

 Aire des aménagements et des installations

 Périmètre d'implantation des constructions

Mesures de protection

 Secteur de protection du bâti 17 LAT

Patrimoine - Recensement architectural

 Objets notés 1 inscrit à l'inventaire

 Bâtiment noté 2, inscrit à l'inventaire



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Le 11 décembre dernier a eu lieu le dernier Conseil communal de l'année. Nous y avons accepté le budget 2024 ainsi qu'un crédit pour la rénovation des aménagements fonciers. Le procès-verbal de cette assemblée sera publié après son acceptation par le Conseil, le 18 mars prochain.

Vous pouvez trouver les procès-verbaux des anciens Conseils sur le site de Jorat-Menthue ou en scannant le QR code ci-joint.



Après la partie officielle, et pour bien terminer l'année 2023, notre vice-président nous a concocté une partie festive favorisant l'échange. Huit groupes ont préparé huit fondues différentes. Entre autres, au gruyère (mélange de Peney-le-Jorat), au vacherin, à la tomate, au fromage de chèvre, aux bolets, au cidre... Tout le monde s'est mis à la préparation avec une belle motivation.

La lecture des instructions semblait parfois indispensable, car certains mélanges étaient plus difficiles à réussir sur un réchaud...

Mais au final, tout s'est très bien déroulé.





LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL – suite



Les fondues prêtes à être consommées, le concept était de se balader de table en table pour toutes les goûter selon son envie. Ces déplacements ont permis de créer de jolis échanges entre les convives qui se croisent moins habituellement. Nous avons ainsi passé une très bonne fin de soirée pleine de partages qui sera, je l'espère, renouvelée.

Comme vous pouvez le voir, les fondues étaient délicieuses....



Car les caquelons se sont presque tous vidés !



Une bonne ambiance pour une fête de fin d'année, qui marque aussi le milieu de la législature. Il est encore un peu tôt pour en parler, mais le renouvellement du Conseil communal aura lieu début 2026, pensez-y...

Ch. Korber,
Président du Conseil communal de Jorat-Menthue

PROCHAINEMENT

↓ A PENEY-LE-JORAT ↓

ON FAIT QUOI?

Bienvenue dans le monde sauvage et énergique de notre meute de **Huskys Sibériens** !

Vous cherchez à vous évader de la routine, à vous immerger dans la beauté de la nature et à vous déconnecter du train-train quotidien ?

Alors vous êtes au bon endroit ! Imaginez-vous sillonner les **bois du Jorat** à travers les sentiers forestiers avec nos compagnons à quatre pattes. Avec leur pelage épais et leurs yeux pétillants, nos Huskys sont prêts à vous emmener dans une **aventure inoubliable**.

Que vous soyez un amateur de plein air chevronné ou un novice en quête de **nouvelles sensations**, laissez-vous guider et **découvrez** les secrets cachés de cette magnifique région.

Joëlle & Ludovic Février

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
@TEAM JORARTIC

Sandro Godel

Né en 1961 à Estavayer-le-Lac, Sandro Godel suit d'abord une formation d'ébéniste. A l'âge de 24 ans, il décide de se consacrer totalement à la peinture et à la gravure. Autodidacte, Sandro Godel a expérimenté de nombreuses techniques artistiques et s'est penché sur des thématiques diverses. Ses séjours à l'étranger (Paris, Berlin, Tokyo, New York, Nairobi) l'ont à chaque fois incité à aborder de nouveaux langages artistiques. Membre de Visarte Fribourg, il expose régulièrement depuis 1986 en Suisse et à l'étranger, par exemple au Musée d'Art et d'Histoire à Fribourg, en 2019 à l'Ambassade Suisse à Nairobi (Kenya) avec des portraits d'autochtones, au Musée d'Histoire de Morat, ...



Nous avons de la chance de pouvoir admirer ses œuvres dans notre commune, au Cadratin

Du 25 mai au 29 juin 2024

Ouvert de mercredi à samedi de 10h à 16h

**Vernissage avec sortie de presse de son dernier ouvrage
le samedi 25 mai dès 10h**

Fondation Le Cadratin - Atelier typographique
Émetteur national - Route de Peyres-Possens 29
1062 Sottens



Cadeau de L'Amicale des patoisants du Jorat

Un petit poème pour fêter le printemps, en patois par feu Jean-Louis Chaubert de Puidoux
Pour apprécier notre beau patois, il est conseillé de lire ce poème à haute voix, en prononçant toutes les lettres !

Joyeux printemps à tous !

Cein l'è l'salyî !

' nna dzouvenett', on valottet,
On ozalet dein la folyûva
Dâi coû, dâi gran, dâi gringalet,
Et que tot cein, cein s'èpèluve,

Cein fâ plliési,
Cein l'è l'salyî !

On bouibotet su lè dzênâo
On p'tioû tsaton su la bantsetta,
On bon papa et son bouïbo,
Dâi z'amouèrâo que fant clliâoretta,

Cein fâ plliési,
Cein l'è l'salyî !

Pu n'on rouleint dêpatolyû,
On p'tioû bésî, onna tsanson
On tein clliorî, on ciè tot blyû,
On bet de nâ, on p'tioû boton,

Cein fâ plliési,
Cein l'è l'salyî !

On coo que subllie, 'nna dein que perce,
On âo que roul' nion ne sâ yô,
'nna vîlye dzein que fâ cupessa,
Pllien de sèlâo on poû pertot,

Cein fâ plliési,
Cein l'è l'salyî !

Ça c'est l'printemps !

Une jeune fille un p'tit garçon,
Un oisillon dans le feuillage,
Des courts, des grands, des sans- façon,
Et que tout ça, tout ça voyage,

Ça c'est marrant,
Ça c'est l'printemps !

Un p'tit bébé sur les genoux,
Un p'tit chaton sur la banquette,
Un bon papa, une nounou
Des amoureux qui font fleurette,

Ça c'est marrant,
Ça c'est l'printemps !

Un vagabond un peu miteux,
Un p'tit baiser, une chanson,
Un teint fleuri, un ciel tout bleu,
Un bout de nez, un p'tit bouton,

Ça c'est marrant,
Ça c'est l'printemps !

Un gars qui siffle, une dent qui perce,
Un œuf qui roule on ne sait où,
Un petit vieux qui fait cupesse,
Plein d soleil un peu partout,

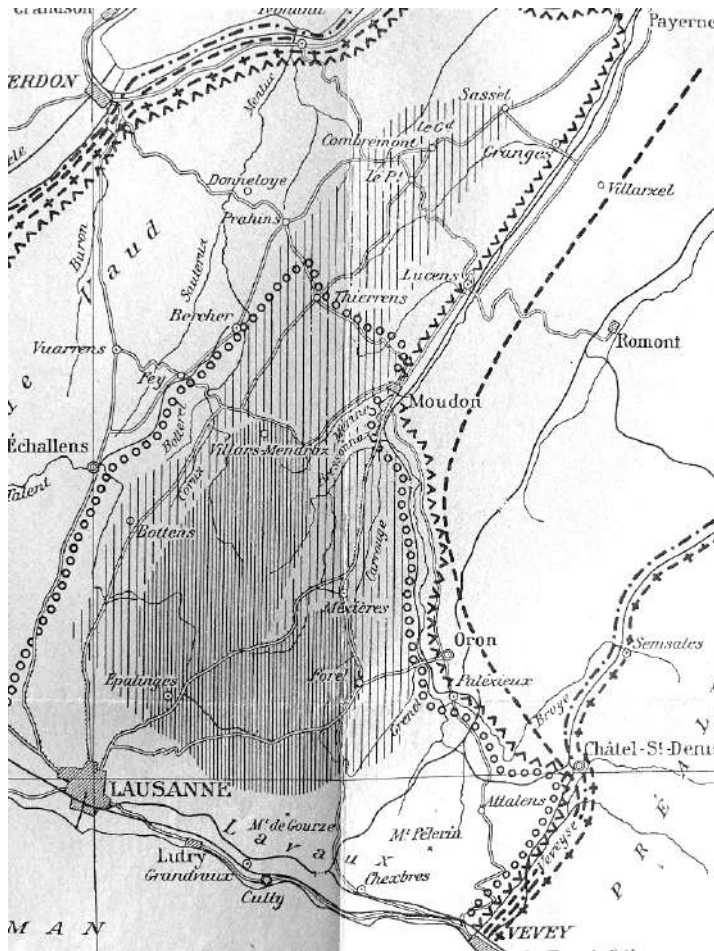
Ça c'est marrant,
Ça c'est l'printemps !



Où sont les limites du Jorat ?

L'étymologie, les formes latine et grecque déformées par les idiomes locaux arrivent à former des noms de lieux tels que *Djou*, (Vallée de Joux), *Dzor*, *Zour*, *Jor*, *Jora*, *Jura*, *Jorasse*, ... Cette racine *JUR* signifie « forêt de montagne »

Les limites du Jorat, carte Biermann 1909 *



Le vrai Jorat : fines hachures
Le commencement du Jorat : larges hachures

Ces limites ont été de tout temps très difficiles à définir ... certains désirant en faire partie d'autres non, car au début du siècle passé, de la part des citadins, le Jorat avait une connotation de « pays des arrières » ... de pays des pauvres paysans que l'on surnommait de Joratiers. En effet, au début du siècle passé, les voies de communications rencontraient de nombreux obstacles ... Heureusement cela a bien changé, mais un rappel de ce qui se passait il y a à peine un peu plus de 100 ans dans notre région nous montre les difficultés d'antan !

A cet effet, je cite ci-dessous quelques passages du texte de Charles Biermann 1910 :

« Le sol plat y reste longtemps humide, à l'ombre des forêts épaisses, les ornières s'approfondissent, les chevaux peinent à tirer de la boue les pesants trains de bois. De plus les matériaux de rechargement manquent, la molasse de la région est trop tendre et se réduit en sable sous la roue des chariots. Seules les routes importantes ont un ballast plus résistant, amené à grands frais du pied des Alpes. Une autre difficulté réside dans l'abrupt des talus molassiques. Par exemple la route qui tend de Corcelles à Peney est obligée à plusieurs zigzags pour franchir les 100 m de hauteur. De même pour le chemin d'un kilomètre et demi qui relie Peney à son moulin !

Les villages les plus rapprochés sont souvent séparés par des obstacles insurmontables :

Hermenches, à moins de 2 kilomètres de Syens nécessite un détour de 7 km par Moudon. De même, entre Martherenges et Sottens à un km à vol d'oiseau, on a renoncé au sentier qui les unissait directement et contourner le ravin de la Ténétaz en une demi-heure de marche !

... Ce n'est qu'en 1909 que la loi prévoit des voies directes de Boulens à Bercher, Fey-Naz-Dommartin, Saint Cierges-Moudon, Moudon-Roprax, Possens-Cugy, Bottens-Froideville. (On voit ici que le vrai Jorat, situé ci-dessus sur la carte, était déjà oublié des autorités cantonales !)

Les communications ferroviaires étaient régies par les Tramways lausannois et reliaient en 1907 Lausanne-Cugy-Montheron. Dans la pensée de ses promoteurs, elle doit se continuer sur Froideville, Villars-Tiercelin, Peney, Villars-Mendraz, Chapelle, Saint Cierges ». (Utopie ou musique d'avenir ?)

Jean-Luc Tappy

* Le Jorat, Esquisse géographique par Charles Biermann/Attinger Frère Neuchâtel/1910

Intéressant ... lisez-le !

Livre à disposition en prêt chez Tappy 079 6522157



Carole Besson est née en 1981. Tout d'abord infirmière, puis responsable de projet dans une clinique, elle a développé de multiples expériences dans les domaines de la gestion des risques et de la prévention et contrôle de l'infection dans les hôpitaux.

Mère de trois enfants et toujours avide de nouveaux savoirs, elle a repris des études en 2017 pour découvrir le monde du management et de l'économie.

Son bachelor en poche, elle accompagne des ONG avec les nombreuses cordes à son arc et enseigne la comptabilité aux apprentis.

Lectrice invétérée, lorsqu'elle découvre l'incroyable destin des Brigands du Jorat, elle décide de sauter le pas en s'essayant à l'écriture.

Son premier roman, « **De Feuilles et de Sang, le Crépuscule des Brigands** » a été édité en 2023 aux Éditions Mon Village

En travaillant à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne pour son bachelor elle se pose la question de savoir si les brigands du Jorat ont vraiment existé... Prise au jeu, elle potasse et se lance à écrire un roman... disons plutôt un double roman : un se passant à l'époque d'aujourd'hui sous une forme de roman policier et l'autre plus historique sur les traces des brigands du XVIIIème siècle... Dans cette partie Carole Besson montre le rôle primordial des femmes, fiction car dans les archives la femme est presque inexistante !

L'intrigue policière : Un riche responsable immobilier disparaît sur les hauteurs de Lausanne. Comme les premiers indices accusent la *Nouvelle Compagnie des Brigands du Jorat*. Les inspecteurs lausannois n'ont d'autres choix que de remonter leur piste.

Deux univers, deux époques, deux styles de narration dans ce même ouvrage pour vous immerger dans les forêts du Jorat !

N.B. Les Brigands du Jorat ont souvent été étudiés, intrigants car souvent basés sur l'imaginaire collectif, comme Lionel Dorthe le raconte dans un livre sorti en 2015 comment la justice, au centre de luttes politiques, a créé un mythe



Brigands et criminels d'habitude, justice et répression à Lausanne, 1475-1550- Bibliothèque Historique Vaudoise



Un aller-retour

C'est le début de l'été, Marianne Auberson s'assied à la table de sa cuisine, plume en main. Dernièrement, une famille en provenance de Langenthal (BE) est venue lui rendre visite à Sottens, en compagnie de son oncle et de sa tante. Pour les remercier des chocolats qu'ils ont apportés avec eux, Marianne décide de leur envoyer une petite carte postale, représentant le village (voir image 1).

«Herzlichen Dank für die feinen Schokoladetaschen», c'est sur ces mots que débute la carte rédigée en 1970. A l'instant où sa plume glisse sur le papier, elle est loin de se douter que 53 ans plus tard, le souvenir de ces chocolats reviendrait sur la table de la cuisine, à Sottens.

Si l'on ne peut pas connaître le chemin exact que la carte a parcouru, on sait que c'est grâce à la fille de son autrice qu'elle a retrouvé son lieu d'origine. Alertée par une de ses amies, Muriel s'est rendue sur le site internet de vente aux enchères, Delcampe. Une carte postale avec une image du village de Sottens, ainsi qu'une croix indiquant la maison familiale, serait exposée sur le site web. Après vérification, c'est bel et bien la ferme des Auberson qui est marquée, ne manquant pas d'interpeler la fille de celle qui, 50 ans plus tôt, rédigea la carte. Intriguée et amusée par cette trouvaille, Muriel décide de se plonger dans cette mystérieuse quête du passé et prend la décision d'acheter la carte pour l'offrir à sa mère pour Noël. La boucle est bouclée, le temps peut s'effacer pendant un instant, ramenant avec lui les souvenirs d'une époque révolue.

«Aujourd'hui, ça ne nous parle plus trop», avoue celle pour qui il était naturel d'envoyer des cartes à l'image de son village. Née au bord du lac de Constance et arrivée à Sottens en 1958, «il fallait bien montrer à mes proches à quoi ressemblait ce petit village de Sottens». A l'époque, on avait moins de facilité à voyager et ce n'était pas toujours simple d'aller rendre visite à quelqu'un qui habite à l'autre bout du pays. Comme Marianne se le rappelle, «ces cartes, on pouvait les acheter chez Madame Illy qui avait un petit magasin au village, ou alors à la Poste». Un geste simple qui permettait de partager des morceaux de vie avec ceux qui étaient loin. Aujourd'hui, cette carte est le témoin d'une époque révolue, celle où GoogleMaps n'existait pas, quand il fallait plus qu'une fraction de seconde pour trouver des photographies du village.

Elle nous invite à poser notre regard sur le passé et à imaginer ses contours, son relief. Si les destinataires originels sont aujourd'hui décédés, il est probable qu'un membre de la famille ait choisi d'exposer les cartes reçues sur internet et de les mettre en vente.

«Ça m'a fait un peu bizarre au début, de voir cette carte en ligne, mais c'est tout de même une jolie histoire», avoue Marianne, le regard amusé. Bien plus qu'une lettre, cette carte postale devient le fil tissé entre le passé et le présent, une «jolie histoire» qui traverse le temps.

Margaux Krieg

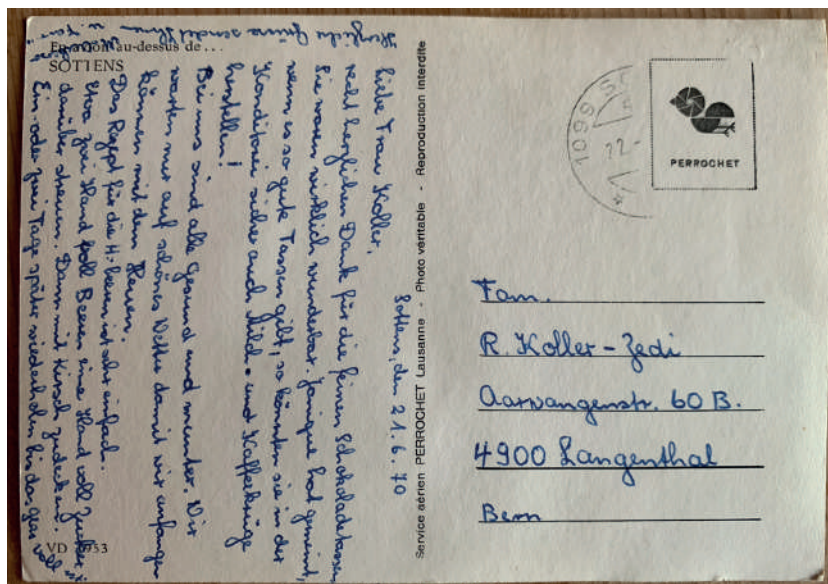


Image 1 : Le verso de la carte postale en question



Image 2 : Le recto de la carte postale en question



Image 3 : Une autre carte postale du village trouvée sur le site internet



Image 4 : Sottens – Le Centre du Village, autre carte postale dénichée



COMMUNIQUE DE PRESSE

Echallens, le 30 novembre 2023



PDRA Gros-de-Vaud : victoire d'étape après la réussite de l'examen préalable

Le Projet de développement régional agricole (PDRA) du Gros-de-Vaud, regroupant 6 projets portés par des agriculteurs/-trices à titre individuel ou collectif et une mesure collective vient de franchir une nouvelle étape importante. Les préavis positifs émis par les autorités fédérales et cantonales ouvrent la voie à l'octroi d'un soutien partiel aux projets agricoles qui totalisent un investissement global chiffré à plus 25 millions de francs. La route jusqu'à la réalisation reste néanmoins encore longue.

Initié en avril 2019 par la commission agriculture de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV), le Projet de développement régional agricole (PDRA) vient de franchir une étape clé en recevant les préavis favorables de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et de la Direction générale de l'agriculture et de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) du Canton de Vaud.

Après quatre ans et demi de travail, passant par la validation de l'esquisse de projet, puis de l'étude préliminaire en 2021, l'Association PDRA Gros-de-Vaud se réjouit du retour positif sur le troisième volet du processus - l'étape de documentation - déposé juste avant l'été. Un travail considérable a été effectué par différents porteurs de projets, des agriculteurs/-trices, à titre individuel ou collectif, accompagnés par l'ARGdV ainsi qu'un bureau spécialisé.

Les PDRA sont des outils issus de la politique agricole visant la création de valeur ajoutée dans l'agriculture et la collaboration régionale. C'est donc tout naturellement que plusieurs acteurs de la région ont mis leurs projets en commun, réunis avec un objectif partagé : celui de créer de la valeur ajoutée autour de la filière céréales, emblématique de la région du Gros-de-Vaud. Ces derniers comptent également des activités d'agritourisme et de vente directe. Tous ces projets évoluent de manière cohérente grâce à une mesure collective mettant en avant une marque régionale ainsi que des activités communes et coordonnées de promotion.

Sur la dizaine de projets partiels annoncés il y a plus de quatre ans, ce sont au final 6 projets partiels et la mesure collective qui franchissent cette étape importante. Pour les autres projets, la plupart ont été réalisés en dehors du PDRA, compte tenu du processus long et fastidieux, mais restent partie prenante de la mesure collective. Cette dernière est d'ailleurs ouverte à tous les agriculteurs /-trices de la région intéressés par la démarche.

Si une étape importante a été franchie, permettant d'entrevoir des soutiens pour environ un tiers des investissements prévus, la dernière ligne droite avant la phase de réalisation est encore longue et exigeante. Il s'agira notamment de la validation de la part des soutiens cantonaux par le Grand Conseil vaudois courant 2024. Quant aux porteurs de projets, ils devront encore réunir les informations complémentaires et garanties nécessaires - notamment financières - dans les 12 mois à venir.

Au terme de cette ultime étape, une signature tripartite, réunissant les représentants de la Confédération, du Canton de Vaud et du PDRA Gros-de-Vaud permettra de poser la première pierre des différents projets. Ceux-ci auront ensuite 6 ans pour être réalisés et devront offrir un monitoring pendant une période équivalente.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Jean-François Thuillard
Président de l'Association
PDRA Gros-de-Vaud
079 689 78 83

Alain Flückiger
Secrétaire Général
ARGdV
021 881 22 37

www.pdra-gdv.ch



COMMUNIQUE

Echallens Région Tourisme lance sa nouvelle identité visuelle : une déclinaison dynamique de la marque « Gros d'Vaud ».

POURQUOI UNE NOUVELLE IDENTITE ?

Deux ans et demi après le lancement de la marque territoriale Gros d'Vaud, Echallens région tourisme a lancé mercredi 1^{er} novembre dans le cadre du Comptoir Régional d'Echallens sa nouvelle identité visuelle.

Ce changement annonce un nouveau jalon dans la promotion touristique et culturelle de tout le district au niveau régional et cantonal.

L'ancien logo obsolète - il fallait donner un nouvel élan et trouver un élément rassembleur pour tous les acteurs culturels et touristiques.

UN CHOIX ASSUMÉ

Fun, fraîche et dynamique, avec des slogans qui représentent toute une région et une série de pictogrammes aux couleurs vives - Echallens Région Tourisme s'appuie sur sa grande sœur : la marque territoriale Gros d'Vaud. Elle crée ainsi un univers ludique et joyeux confirmant le choix fait il y a de cela deux ans et demi : allons « au-delà des apparences », mettons en avant tous les atouts régionaux et soyons-en fier.

ET LA SUITE ?

En parallèle de ce lancement, un [compte Instagram](#) a été ouvert et le [compte Facebook existant](#) est toujours d'actualité.

Les prochaines semaines seront consacrées à la valorisation de cette nouvelle identité visuelle auprès de tous nos partenaires touristiques et culturels, mais également au renforcement de notre positionnement auprès de toutes les communes du district.

Un nouveau site internet est en cours – résolument novateur et tourné vers l'avenir. Ce dernier se veut comme une porte d'entrée pour toute personne cherchant une activité, une manifestation, un concert ou un événement culturel dans le Gros-de-Vaud.

LOGO ET PICTOGRAMME



Version avec picto (pour utilisation simple)



Version simple (pour utilisation avec habillage graphique)

Des aventures
au grand air!



Debleu!
c'est chouette!



Terre de
découvertes



Pour toute utilisation du logo ou des pictogrammes, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec Echallens Région Tourisme afin d'en valider l'usage.

Géraldine Regamey

Directrice

Echallens Région Tourisme

Alain Flückiger

Secrétaire général

Association Régionale du Gros-de-Vaud



Passeport Vacances Moudon & Environs 2024 : préparez-vous pour un été riche en aventures !

Le comité a le plaisir de vous annoncer que le Passeport Vacances de Moudon & environs se déroulera du 1er au 12 juillet et du 5 au 16 août 2024.

Avec plus de 80 activités variées, cette édition propose aux enfants nés entre 2009 et 2017 des expériences uniques dans le sport, la nature, la découverte des métiers, la culture, l'alimentation, la création, et bien plus encore, avec l'ajout de nouvelles activités passionnantes.

Le programme complet sera disponible sur notre site Internet www.pvmoudon.ch dès l'ouverture des inscriptions, soit du 16 au 30 avril 2024.

Le Passeport Vacances est rendu possible grâce au soutien des communes membres, sponsors et bénévoles. Si vous souhaitez contribuer, n'hésitez pas à nous contacter. Les bénévoles sont les bienvenus pour accompagner les activités.

Nous attendons avec impatience de voir de nombreux enfants et adolescents créer des souvenirs mémorables, apprendre et s'amuser pendant cet été avec le Passeport Vacances !

Le Comité



A TON AGENDA samedi 17 août 2024
L'Émetteur en fête – édition n°2



Douce ambiance et douce lumière lors de *L'Émetteur en fête* en 2023 - photo @Les Rayons de Marion

L'émetteur national est un emblème de connexion entre les gens. En diffusant les premières ondes radio, il a permis à des personnes d'horizons divers de se relier par le biais d'informations, de culture et de musique. L'émetteur en fête véhiculera ce même message le 17 août prochain.

Le festival, organisé par l'**association l'Antenne** a une ambition principale : réunir ! Réunir des générations différentes aux intérêts variés durant une après-midi et une soirée. Pour y arriver, **L'émetteur en fête** te proposera pour toi, ta famille et tes amis, des **concerts**, des **animations**, des **initiations** et même une **visite culturelle**. Le tout, sur le site de l'ancien émetteur de Sottens !

Le programme complet et toutes les infos de l'événement sont visibles sur :

www.l-antenne.ch, Instagram et Facebook @lantennessottens et sur la chaîne WhatsApp L'Antenne.

Tu souhaites soutenir financièrement le festival ? C'est possible et même très bien accueilli.

Il te suffit de faire un don sur le compte de l'association avec la mention **Soutien festival** Banque Raiffeisen Thierrens – Association l'Antenne IBAN CH02 8080 8008 4644 6838 8

Amitié

Amélie Jacquier Galley
Tatjana Minisini
De l'Association l'Antenne



Parlons physiothérapie et Pti Physio

Ensemble, prenons le temps de traiter vos douleurs et de trouver des solutions à vos problèmes du quotidien !

Après des études de physiothérapie en Allemagne, Julien Gabriel est venu pratiquer son métier à la clinique Valmont de Montreux afin d'obtenir la validation de son diplôme en Suisse.

Mais il savait qu'il voulait être indépendant. Ce qu'il fit en 2021 dans les locaux de l'Emetteur en créant **Le Pti Physio**.

En septembre 2023, Clémentine Molina a rejoint le cabinet.

Dans leur cabinet lumineux et zen, Julien Gabriel et Clémentine Molina mettent tout leur savoir-faire pour soigner et soutenir physiquement et psychologiquement chacun de leurs patients. Grâce à leurs qualités d'écoute, d'empathie, de dynamisme et de bonne humeur, ils permettent à leurs patients d'être à l'aise et plutôt détendus.

Ils leur proposent des traitements individuels et les plus adéquats afin d'améliorer leur état physique, soulager leurs douleurs ou prévenir leur incapacité en ce qui a trait aux muscles, aux articulations, aux os et aux systèmes neurologique, respiratoire, circulatoire et cardiaque.

Les techniques de soins proposées :

- Le massage sous toutes ses formes
- Tous types de mobilisations et manipulations des articulations (actives et/ou passives)
- Le renforcement ou la reprogrammation musculaire
- Les agents physiques : LPG (traitement cicatriciel, fascia, drainage lymphatique) et TECAR (électrostimulation par haute fréquence pour inflammation des tendons, traitement cicatriciel profond, récupération après blessure musculaire)
- Tous types de rééducation et de gymnastique médicale.

Les connaissances professionnelles de Julien ne s'arrêtent pas là. Il a suivi plusieurs formations pour utiliser le Reiki et le magnétisme dans ses soins.

Actuellement, il suit une formation pour devenir « Naturopathe en médecine chinoise » qui dure 6 ans. Deux ans supplémentaires sont prévus pour obtenir un diplôme fédéral reconnu par les assurances maladies.

Quant à Clémentine, elle est spécialisée en uro-gynécologie. Lors de pré et post-partum, d'incontinence à l'effort, d'hyperactivité vésicale, d'incontinence mixte, elle propose des soins particuliers en fonction du problème de ses patientes. En présence d'une dysfonction au niveau du système uro-génital, la rééducation du périnée vise à normaliser la fréquence mictionnelle et à augmenter la force du plancher pelvien. Elle vous apprendra à travailler correctement votre musculature pour mieux contrôler l'appareil uro-gynécologique. Des appareils d'électrothérapie permettent également d'améliorer la situation.

Clémentine vous donne aussi la possibilité de suivre des cours de Pilates. Ils ont lieu le mercredi. Le premier à 17h30 et le deuxième à 18h30 dans la grande salle du Conseil à l'Emetteur. Si ces cours sont destinés aux personnes de tout âge, le deuxième est un tantinet plus doux !

Julien se déplace aussi à domicile des patients lorsque la situation l'exige et l'accès au cabinet est possible aux personnes souffrant de handicap.

Les soins dispensés par les physiothérapeutes sont remboursés par la LAMAL

Pti Physio

Emetteur national - Rte de Peyres-Possens 27 - 1062 Sottens

079 715 66 83 – ptiphsyioj@gmail.com



Qu'est-ce que le reiki ?

Le reiki est un système de rééquilibrage énergétique d'origine japonaise, découvert et développé par Mikaso Usui au début du 20^{ème} siècle. Littéralement, le reiki signifie « énergie de l'esprit », (« rei » = esprit en japonais, « ki » = force vitale de l'univers).

Quels sont ses bienfaits ?

Lors d'une séance, le thérapeute canalise l'énergie du reiki à travers ses mains pour la faire passer dans le corps de la personne.

Ses bienfaits sont multiples. Le reiki renforce le système immunitaire affaibli par le stress, apaise les tensions émotionnelles, les douleurs chroniques et amène un sommeil réparateur. Il apporte également une profonde relaxation méditative, une clarté d'esprit. Après une séance de reiki, la personne ressent ainsi un bien-être émotionnel physique et mental, une reconnexion à elle-même.

A qui s'adresse le reiki ?

Le reiki s'adresse à tout le monde, particulièrement aux personnes qui souhaitent améliorer leur équilibre émotionnel, mental et physique, augmenter l'énergie de leur organisme et sortir de certaines douleurs chroniques.

Qu'est-ce que la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) ?

Au cours des dernières années, la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) est devenue une des médecines alternatives parmi les plus importantes et appréciées par les patients en Suisse.

Suite au succès de ses traitements – qui ne comportent pratiquement aucun effet secondaire – c'est surtout l'acupuncture qui a capturé l'attention de la presse, grâce aussi aux nombreuses études qui ont démontré la grande efficacité de cette discipline.

Expliquée simplement, la Médecine Traditionnelle Chinoise repose sur un système d'énergies vitales (Qi) qui circulent dans le corps le long de canaux (méridiens) et exercent une influence sur toutes les fonctions de l'organisme.

Ce flux énergétique est déséquilibré lorsqu'il est perturbé par une maladie ; un traitement ciblé libère les blocages et rétablit un équilibre harmonieux entre Yin et Yang dans le corps.

Entre nous soit dit

Physioswiss est actuellement en négociation avec le Conseil fédéral concernant la nouvelle tarification et la durée d'une séance de physiothérapie – ramenée à 20 minutes au lieu de 30 actuelles -.

Une pétition de Physioswiss signée par plus de 283000 personnes a été remise à la Chancellerie fédérale le 17 novembre dernier.



Simone Balmer



RUN2AID 24h Running

Viens "courir ou marcher" à la 2ème édition de :

« **RUN2AID 24h RUNNIG** » Du 25 mai 14h au 26 mai 14h 2024

Pour soutenir l'association

« **Différences Solidaires** »

Qui propose des activités sportives adaptés aux personnes en situation de handicap.

Rendez-vous au Refuge « aux croisées » à Villars-Mendraz, où pendant 24 heures vous avez la possibilité de réaliser une ou plusieurs boucles de 5 km ou de 2,5 km en courant ou en marchant. A votre rythme, seul ou en équipe relais, en compagnie de vos amis, de votre famille, de votre chien, de vos enfants, de vos collègues de travail, etc...

Le concept est très simple, tu viens courir ou marcher et tu donnes 1.- CHF par kilomètre effectué. Le montant sera reversé à l'association « **Différences Solidaires** ».



Il n'est toutefois pas obligatoire de courir les 24H, pas d'inquiétude.

Vous pouvez courir ou marcher le temps que vous souhaitez. Ou tout simplement venir manger ou vous désaltérer afin de passer un moment convivial en pleine forêt près de chez vous.

Pour participer et soutenir l'association, c'est ultra simple, tu as 3 solutions :

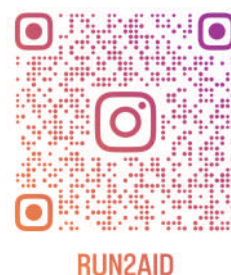
1. Tu t'inscris sur les 24h en individuel ou en équipe, pour ça rendez-vous sur notre site internet : www.run2aid.ch
2. Tu t'inscris directement sur place : en famille, en couple ou autres pour venir faire 1 ou plusieurs tours.
3. Tu viens manger une morse et/ou étancher ta soif au refuge.

Vous trouverez sur place :

Le food truck "l'Oeuforie". 🍔

Stands de Pâtes, sandwich, pâtisseries et stand boissons. 🍷

Stand de l'association « www.differences-solidaires.ch »



RUN2AID

Infos : run2aid24h@gmail.com / page Instagram: **run2aid** / site internet: www.run2aid.ch

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.

Le pont sur la Mérine reconstruit plus beau qu'avant !

... et c'est l'œuvre également des ateliers du Travail d'Intérêt Général «TIG»
dont le responsable, Michel Graz, habite le village de Peney-Le-Jorat
(voir l'article dans l'ECHO no 25) : Magnifique,
BRAVO à toute l'équipe !



L'ancien en piteux état



le nouveau... magnifique !

A la confluence de la Mérine et du Neyrevaux au point 640



où l'on trouve également un autre pont...



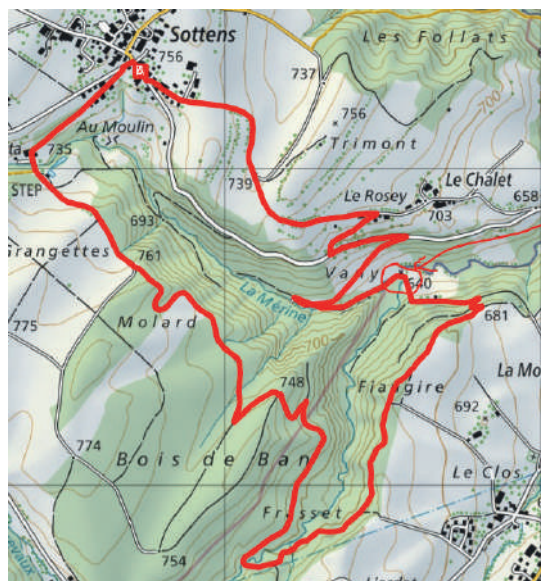
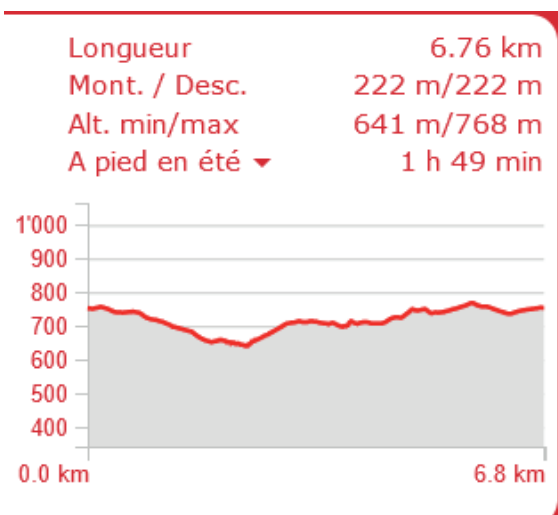
Sur le Neyrevaux

Jean-Luc Tappy



Le groupe de marche de Jorat-Menthue vous propose une petite course sympa :
<https://sites.google.com/site/sympatour>

On vous attend chaque vendredi matin : Place de la
 grande salle de Peney à 07h30
 Pas besoin de s'inscrire, on part à l'heure avec les personnes
 présentes !



Dans le cercle se trouve le pont remis à neuf mentionné dans la page précédente... allez le découvrir

Une membre de l'équipe du journal de Jorat-Menthue nous quitte.

C'est début 2014, que Stéphanie Santana, habitante de Villars-Tiercelin à l'époque s'est proposée de remplacer Christine Parent-Buttet au sein des membre du journal l'Echo de Jorat-Menthue.

Stéphanie qui pensait au début ne faire que quelques années, s'est prise au jeu avec passion et précision dès son premier numéro, celui du 7 avril 2014 et ceci durant plus de 20 numéros.

Après 10 ans de travail acharné, elle a décidé de passer le flambeau malgré nos incessantes tentatives et encouragements à continuer sur cette belle lancée.



En effet, ses obligations professionnelles et son éloignement géographique de notre commune ne lui permet plus de s'engager à son entière satisfaction, d'autant plus que le journal a passé de 16 pages à plus de 40 pages lors du dernier numéro. Il faut noter qu'il n'est pas facile également de reprendre les mises en page à cause d'articles, qui arrivent souvent tardivement même parfois jusqu'à plus de 10 jours après le délai de retour fixé !

Je tiens par ces quelques lignes et au nom de toute l'équipe, à te remercier Stéphanie, pour toutes ces années passées en ta compagnie à œuvrer en faveur du journal de l'Echo. Tu as toujours exécuté la mise en page de celui-ci avec rigueur, dynamisme, envie de bien faire et la joie qu'on te connaît.

On espère que l'on trouvera la perle rare qui saura te remplacer.

Merci encore et bonne suite dans ta vie professionnelle et familiale.

Pour l'équipe du journal Stéphane Sauvageat



Samedi 22 juin

C'est la Fête de la musique

à Peney-le-Jorat



Le chœur mixte des « Trois sapins » ainsi que le chœur de « **l'Abbaye** » de la vallée de Joux, tous deux dirigés par Pamela Fleury, seront réunis pour l'évènement.

Ils auront le plaisir de vous proposer un concert à la grande salle de Peney-Le-Jorat à 20h.

Des élèves de l'école de musique de notre directrice rafraîchiront l'ambiance également.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment musical et convivial !

Entrée libre

Quelques gourmandises accompagneront la soirée.

L'Harmonie des Forêts Du nouveau à Villars-Tiercelin !

C'est avec plaisir que l'Harmonie des Forêts de Villars-Tiercelin vous annonce le renouvellement de son comité ! Après de nombreuses années dévouées au chœur mixte, nous remercions les membres sortants pour le travail effectué. Les nouvelles têtes qui les remplacent depuis le début de l'année ont le plaisir de vous présenter les quelques initiatives qui vont être mises en place en 2024 : un site internet va émerger, une nouvelle activité qui permettra au public de participer va naître lors de nos soirées des 2, 3 et 9 novembre prochains à la grande salle de Villars-Tiercelin. Des sorties en dehors de nos contrées vont être organisées ! ... et ce n'est que le début !

Pas besoin d'avoir la voix de Céline Dion ou de Freddy Mercury - quoique quelques moustachus mais aussi des voix féminines en plus ne feraient pas de mal - pour venir vous amuser avec nous. Lors de votre première répétition, vous vous installerez au milieu de nos membres qui vous réserveront un chaleureux accueil et vous vous laisserez porter par notre directrice. On vous promet qu'il n'y aura pas d'audition devant des juges avec des fauteuils pivotants, mais plutôt un bon moment de partage en notre compagnie. Bons vivants que nous sommes, chaque premier lundi du mois nous prolongeons la répétition pour boire un verre, échanger des idées, manger un morceau et débattre sur le do majeur du troisième mouvement du deuxième concerto de Chopin ! De plus, comme vous l'aurez compris, la bonne humeur est à l'honneur dans notre chorale.

Donc si vous avez envie de vous distraire et de rencontrer de sympathiques personnes avec qui partager un bon moment, de chantonner avant et surtout après les répétitions (si, si ! Vous allez commencer à chanter au volant de votre voiture !) Contactez Edwige au 079 637 50 84 ou Gilles au 079 429 75 30 et venez nous rejoindre tous les lundis de 20 heures à 22 heures à la grande salle de Villars-Tiercelin (rue du Châtelard 1, parking disponible 100 mètres plus loin). Edwige et Giada mettront tout en œuvre pour vous faire passer un bon moment musical et convivial, à tout bientôt

Gilles Rosselet
Président



Le nouveau comité : Cristina Fiorini (secrétaire), Claudette Ansermoz (intendance), Giada Fiorini (sous-directrice), Fred Schultz (caissier), Manès Aegerter (vice-président) et Gilles Rosselet (président). Manque sur la photo : Edwige Clot (directrice)



10^{ème} Brisolée pour les Amis du Marron

La prochaine Brisolée de Villars-Tiercelin aura un petit air festif puisque ce sera la 10^{ème} organisée par les Amis du Marron. Un jubilé qui pourrait réserver quelques surprises... Alors, bloquez d'ores et déjà le samedi 26 octobre 2024 dans vos agendas et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

C'est en 2014 que les Amis du Marron ont repris le flambeau de la brisolée, organisée à l'origine par la Commune, perpétuant ainsi ce rendez-vous automnal, convivial et gourmand. 10 ans sans interruption ! Même la pandémie n'aura pas empêché cet événement de se tenir sous une formule « à l'emporter ». Cette possibilité de déguster la brisolée chez soi est d'ailleurs restée comme alternative à la consommation sur place, à la grande salle de Villars-Tiercelin.



Les fameux marrons



Assiette froide et sa portion de marrons chauds
Adultes 24.- / Enfants (<12 ans) 15.-

Les Amis du Marron se réjouissent de vous retrouver le samedi 26 octobre 2024 dès 11h00 pour la Brisolée 2024 !

La brisolée, c'est aussi une démarche qui privilégie les producteurs et artisans partenaires en apportant un soin au choix des produits. Ainsi, les Amis du Marron se retrouvent la veille de la brisolée dans le laboratoire de la boucherie de Madeleine et Alexis Sauvageat pour trancher la viande séchée, le lard sec et le jambon cru. Le pain de seigle est confectionné au cœur du village par Valérie et Angelo Rubin, les fromages proviennent de chez René Pernet à Peney-le-Jorat, le Chasselas est vaudois, évidemment, et même le bois de feu nous est fourni par Johan Viret, agriculteur du village. L'exception, et pas des moindres, ce sont les fameux marrons... récoltés à la main au Portugal, par les parents d'une des familles des Amis du Marron.

Les Amis du Marron sont en train de vous concocter quelques surprises pour marquer ce jubilé. Alors, soyez les premiers au courant en suivant La Brisolée de Villars-Tiercelin sur FB et Insta, notamment pour connaître la date d'ouverture des réservations.



Brisoloirs artisanaux

Olivier Sonderegger



FÊTE DE LA ST-NICOLAS - 6 DECEMBRE 2023 à Villars-Tiercelin

C'est dans la relative douceur de ce mercredi 6 décembre que Saint Nicolas et son acolyte le Père Fouettard déambulèrent sur un parcours devenu traditionnel, cheminant entre les maisons de Villars-Tiercelin pour arriver derrière l'ancienne école du village.

Tout au long de ce chemin, les regards émerveillés de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents et amis, illuminèrent la "procession" comme les lucioles éclairent parfois nos soirées d'été.

Ce réchauffement, que nous pourrions appeler "climatique", fut surtout l'occasion de rassembler chaleureusement les générations ainsi que les habitants de Villars-Tiercelin (et parfois des villages voisins) autour des deux stars "stellaires" de la soirée.



Les enfants furent très enthousiastes à partager un moment avec le St Nicolas et à recevoir leur petit bonhomme de pâte en récompense. Cette ferveur fut quelque peu tempérée par le Père Fouettard très motivé, quant à lui, à donner de petits morceaux de charbon aux enfants qui avaient fait de « grosses » bêtises durant l'année écoulée !

Mais finalement tout ce beau monde partagea un grand choix de gourmandises salées et sucrées (parfois apportées par les participants eux-mêmes) et se régala de la fameuse soupe à la courge accompagnée d'un vin chaud ainsi que d'un thé revigorant.

Nos deux compagnons se délectèrent également de cet "apéritif dinatoire" qui, avec l'allégresse de la foule présente au rendez-vous, leur donna l'énergie nécessaire pour continuer leur pérégrination auprès de nombreux autres enfants de la région en attente de leur visite, ce soir-là.

Si ce fut le jour le plus long de l'année pour le St Nicolas et le Père Fouettard, ce fut également un grand moment de joie et de simplicité partagé entre tous.

C'est donc très motivés et joyeux qu'ils repartirent avec leur chariot en bois, illuminé d'une lanterne qui éclaira leur départ pour de nouveaux horizons, non sans avoir au préalable fixé le rendez-vous pour le 6 décembre 2024 !

Les Potes-Iront tiennent à remercier tous les participants et se réjouissent d'ores et déjà de vous revoir à cette date. Le flyer usuel suivra pour vous informer des détails du prochain "St Nicolas" !

André Pfister pour l'association

Les Potes-Iront 



A NOUS LES BRIGANDS !

Comme nous vous l'avions annoncé dans l'ECHO du mois d'octobre 2023, nous aimerions inviter les habitants de Jorat-Menthue (inclus familles/amis) à participer à

l'Escape Game 2024 « LES BRIGANDS DU JORAT »

le Samedi 5 octobre 2024 à partir de 15 heures

Cette aventure vous emmènera à travers les siècles, affronter les BRIGANDS DU JORAT et se terminera par un « apéro » offert et bien mérité, suivi d'un repas qui requinquera le plus affamé des participants.

Pour tenter de découvrir les énigmes tout au long de ce parcours (d'environ 2h30) dans la forêt du Jorat, vous formerez une équipe en famille ou entre amis, de quatre personnes.

Le nombre de participants étant **limité à 10 équipes de 4 personnes** (équipe de 2 personnes possible, mais seront fusionnées).

L'inscription à cet « Escape Game », repas inclus, se monte à **CHF 60.- par personne**.

Nous vous invitons donc à vous pré-inscrire dès aujourd'hui !

Votre chef d'équipe enverra la pré-inscription de sa « team » au no : 079.503.52.74 (Lydia Pfister) par message « WhatsApp » ou SMS avec la mention de :

« Escape Game 2024 », votre nom, prénom, adresse postale, email, ainsi que le nombre de personnes formant l'équipe.

Le montant de l'inscription vous sera demandé en même temps que vous recevrez la confirmation finale de votre participation.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager avec vous cette grande aventure « temporelle » dans l'histoire « brigandesque » de notre Forêt du Jorat.

Les Potes-Iront





Abbaye du Trèfle d'Or 2024

La fête de l'Abbaye du Trèfle d'Or aura lieu les 6, 7 et 8 septembre 2024 à Villars-Mendraz aux abords du chemin de la Solitude.

La jeunesse du village ouvrira les feux le mercredi soir avec un afterwork au caveau qui sera aussi ouvert le jeudi soir et durant tout le week-end. Le vendredi sera organisé un tournoi de Uno sous la cantine.

Le jeudi, toujours sous la cantine, la soirée sera dédiée aux nouveaux habitants de la commune de Jorat-Menthue.

Pour ce qui est de l'Abbaye, les tirs débuteront le vendredi de 14h à 19h, puis se poursuivront le samedi de 9h à 17h au stand de Chapelle, suivis d'une balade gourmande qui débutera devant la cantine dès 17h. Après avoir goûté de bonnes choses et terminé par un repas, il sera temps de digérer au son du groupe Acoustic Trip qui se produira sous la cantine.

La journée de dimanche se déroulera de façon plus traditionnelle avec le couronnement des rois, l'accueil des nouveaux membres, le culte, le cortège agrémenté de sa verrée puis un retour à la cantine pour le repas, la remise des prix ainsi que la traditionnelle levée des danses.

Pour ceux qui le désirent, les dates des tirs d'entraînement sont fixées au mercredi 21 août, de 18h à 20h, et au samedi 24 août, de 9h à 11h30.

Le Conseil de l'Abbaye se réjouit de vous retrouver du 6 au 8 septembre pour cette belle fête !

PS : Les personnes désirant faire partie de l'Abbaye peuvent prendre contact avec :
Chantal Lanz au 079 729 69 20 ou avec Jean-Michel Corboud au 079 310 62 63.

Jean-Michel Corboud

Jeunesse de Villars-Tiercelin - Dommartin

Merci à tous d'être venu aussi nombreux à notre match aux cartes.

Notre soirée a été remplie de joie, de rire, d'amitié et de convivialité.

Le souper ainsi que les nombreux lots ont conquis nos 32 équipes.



On se réjouit déjà de notre prochaine édition qui aura lieu le **28 février 2025**.

En attendant de vous retrouver, un grand merci à vous et félicitations aux trois gagnants.

Pour la jeunesse
Elodie Sauvageat



	Avril 2024		Septembre 2024
6	Bal de Jeunesse <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i>	5	After work avec pizza à Villars-Mendraz <i>Jeunesse Villars-Mendraz</i>
		6	Tournoi de UNO à Villars-Mendraz <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i>
	Mai 2024	7/8	Abbaye à Villars-Mendraz <i>Abbaye du Trèfle d'Or</i>
1 au 30	La Suisse bouge <i>Commune de Jorat-Menthue</i>		
25	Le Supermarché <i>Association l'Antenne</i>		Octobre 2024
25/26	24H Running à Villars-Mendraz <i>RUN2AID</i>	5	Escape Game à Villars-Tiercelin <i>Les Potes'Iront</i>
		26	Brisolée à Villars-Tiercelin <i>Les Amis du Marron</i>
	Juin 2024		
22	Concert fête de la musique <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i>		Novembre 2024
29	Tour de Jeunesse <i>Jeunesse de Dommartin/Villars-Tiercelin</i>	2/3/9	Soirée Chœur mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur mixte de l'Harmonie des Forêts</i>
		30	Soirée Chœur mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur mixte de Peney-le-Jorat</i>
	Juillet 2024		
			Décembre 2024
	Août 2024	10	Distribution sapins et récolte Téléthon à Villars-Mendraz <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i>
1	Fête nationale à Sottens <i>Jeunesse Villars-Mendraz</i>	1/7/8	Soirée Chœur mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur mixte de Peney-le-Jorat</i>
1	Journée du 1 ^{er} août (pétanque) <i>Jeunesse de Dommartin/Villars-Tiercelin</i>		
17	L'Emetteur en fête <i>Association l'Antenne</i>		



Les marchés à Villars-Tiercelin ont lieu
Place Planche Marion
Avec le Fromage de Chez Sandrine
Vigneron, apiculteur, fruits et légumes !



Groupe de marche de Jorat-Menthue,
Rendez-vous à la grande salle de Peney-Le-Jorat tous
les vendredis matins à 7h30 (heure d'été)
08h00 (heure d'hiver) pour une marche de
1h30 à 2h00

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



QUEL QUE SOIT TON ÂGE:

**CHAQUE
MINUTE
COMPTE**

à JORAT-MENTHUE

**BOUGE AVEC TA
COMMUNE ET
FAIS-TOI DU BIEN!**
**du 1er mai au
2 juin 2024**



www.duelintercommunalcoop.ch

**TÉLÉCHARGE
L'APP**



coop

groupe **mutuel**

UN PROJET DE
suisse.bouge

Partenaires médias:

**Le Journal
d'Yverdon**

24 heures



NAISSANCES :



07.10.2023	Sürmely Robin	Sottens
16.10.2023	Gavillet Alice	Peney-le-Jorat
28.12.2023	Perrissol Léa Margaux	Peney-le-Jorat
31.01.2024	Bezençon Elena Olivia	Villars-Tiercelin
04.02.2024	Rosselet-Christ Clara	Villars-Tiercelin
10.02.2024	Trolliet Margot	Sottens

DECES :



30.10.2023	Gavillet Alain	Peney-le-Jorat
01.11.2023	Volkart Corinne	Montaubion-Chardonney
30.11.2023	Grand Samuel	Montaubion-Chardonney
03.01.2024	Piuzzi Dante	Montaubion-Chardonney
28.01.2024	Villar Rodriguez José Miguel	Villars-Mendraz

INFOS DU JOURNAL



Délai de retour des articles : 25.09.2024

Prochaine parution : Fin octobre

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent dans le journal selon la place disponible.

Nous ne pourrions assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

**Simone Balmer**

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B – 1062 Sottens
margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Véronique Delessert Pernet

Ch. De l'Ancien Réservoir 1 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 079 471 09 08 - vero.delessert@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens